

ETABLISSEMENT CONCERNE

Liste des établissements du texte de loi

PUBLIC CONCERNE

L'ensemble des professionnels du secteur social, médico-social et protection de l'enfance

OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances ciblées concernant les changements introduits par la loi du 2 janvier 2002 en matière d'élaboration du livret d'accueil (Contractualisation, information, évaluation).
- Appréhender les incidences de ces changements sur les pratiques institutionnelles et professionnelles
- Connaître le contenu réglementaire du livret d'accueil
- Connaître la procédure de validation de transmission et d'actualisation du livret d'accueil.

PROGRAMME

- La place du livret d'accueil parmi les autres dispositions de la loi 2002-2 relatives aux droits des usagers (projet individualisé...)
- Le livret d'accueil de l'obligation légale à l'outil de communication (objectifs, enjeux).
- Les champs d'application des livrets d'accueils.
- Les modalités de validation et de transmission.
- Le contenu des contrats et DIPC.
- Les contrôles réalisés par les autorités.

ORGANISATION Et METHODES PEDAGOGIQUES

Formation Inter établissement et intra établissement

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Analyse critique sur la base d'exemples concrets.

La pédagogie utilisée s'appuie sur l'expérience des participants et permet l'appropriation des concepts et outils proposés.

L'alternance des apports théoriques et exercices individuels ou de groupe permettra la transposition des outils dans les pratiques institutionnelles.

Durée : 2 jours

DOCUMENTS FOURNIS

Bibliographie

INTERVENANTS

Le CREAI Midi-Pyrénées possède une expérience importante, et est spécialisé dans le secteur du social, médico-social et sanitaire et protection de l'enfance.

Cette formation sera animée et coordonnée par un ou deux conseillers techniques du CREAI, ayant une connaissance approfondie et actualisée des secteurs concernés, de leur réglementation, des établissements.

CALENDRIER ET COUT Nous consulter